



Communiqué

Lausanne Jardins 2024

Lausanne Jardins et la Mobilière s'associent pour développer un projet de ville éponge à la Vallée de la Jeunesse

Face aux réalités du réchauffement climatique, les villes doivent se réinventer. Un exemple d'innovation en la matière réside dans le concept de ville éponge. Cette solution pourrait atténuer les effets du ruissellement de surface qui est à l'origine de deux tiers des dommages dus aux inondations. Lausanne Jardins 2024, ayant pour thème l'eau, développe un laboratoire grandeur nature dans le cadre du Jardin de circulation de la Vallée de la Jeunesse. À hauteur de 500'000 francs, la Mobilière contribue à ce projet ainsi qu'à d'autres installations de Lausanne Jardins 2024.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Mobilière, dont la convention a été signée le 24 octobre dernier, Lausanne Jardins 2024 développe un projet de ville éponge modèle sur le site du Jardin de circulation de la Vallée de la Jeunesse. Ce projet fait suite au travail réalisé par les étudiant et étudiantes de l'Institut d'Architecture de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) encadrées par la Prof. Paola Viganò au printemps 2023.

Créé pour l'Expo 64, le Jardin de la circulation de la Police municipale est destiné depuis un demi-siècle à faire des écoliers et écolières, des cyclistes et des piétons et piétonnes modèles. Conçu à l'image des années soixante sur le mode du tout-à-la-voiture, le site présente les mêmes défis que l'espace urbain : un sol essentiellement minéral et non perméable avec une faible présence végétale ayant pour conséquence la surchauffe du lieu - îlot de chaleur - ainsi que la non-gestion des eaux de pluie et de ruissellement. Pour Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, « c'est l'occasion de revoir le marquage des différents modes de mobilité tout en veillant à l'évacuation des eaux ».

Afin de répondre à ces défis, Lausanne Jardins propose de transformer le site durablement en y appliquant une série de mesures expérimentales répondant aux critères de la ville éponge. Tel un laboratoire grandeur nature, ce projet de valorisation paysagère vise à la fois à mettre en œuvre des pratiques nouvelles et à communiquer auprès d'un large public. « C'est une opportunité unique de valoriser un site fortement minéral en un espace public perméable doté d'une végétalisation abondante et démontrant comment la ville pourra rester fraîche et absorber l'eau des précipitations dans le futur », précise Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture.

En effet, selon la Mobilière, le ruissellement de surface est à l'origine de deux tiers des dommages dus aux inondations (voir [l'étude](#)). C'est un phénomène qui se produit lorsque le sol ne parvient pas à absorber l'eau de pluie qui, partant, s'écoule en surface, notamment en cas de fortes précipitations. Les périodes estivales chaudes et sèches, entrecoupées par des orages aussi brefs que violents, posent de plus en plus problème. Les projets de villes éponges peuvent constituer une mesure pour y remédier, allant bien au-delà de la simple prévention des risques.

De son côté, la Mobilière entend contribuer à cette recherche de solutions en soutenant ce type de projets qui visent à absorber l'humidité dans les zones habitées, à la stocker et à la redistribuer en continu. Les avantages de cette solution sont multiples. « Les projets de villes éponges limitent les dommages causés par les inondations, améliorent le climat urbain et



rendent les espaces de vie attrayants », souligne Thomas Trachsler, responsable Assurances et membre du Comité de direction.

« Dans une collaboration lancée avec des villes suisses, la Mobilière met à disposition des moyens financiers considérables issus de la Coopérative afin de soutenir des projets de protection du climat. La Mobilière finance par ailleurs une chaire de recherche sur les incidences climatiques à l'Université de Berne, ainsi que le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels », explique Belinda Walther Weger, responsable Public Affairs & Développement durable à la Mobilière. La prévention et la résilience constituent des thématiques phares de la stratégie de développement durable d'une des plus grandes assurances en Suisse. Une prévention d'autant plus nécessaire que les coûts résultants des dommages naturels pourraient bien augmenter ces prochaines années avec le changement climatique.

Les travaux d'adaptation du Jardin de circulation à la ville éponge démarreront au début du printemps et s'achèveront avant l'inauguration prévue début juin 2024.

Lausanne Jardins 2024 en bref

Avec son thème « Entre l'eau et nous », Lausanne Jardins s'installera pour la première fois le long des rives lausannoises du Léman, pile soixante ans après Expo 64. Ce site lacustre est l'occasion de réfléchir aux enjeux d'un grand parc d'agglomération et appelle à repenser notre rapport à l'eau, sous toutes ses formes : à la fois risque, ressource et support de cycles métaboliques.

Né de la volonté de la Ville de Lausanne et organisé avec le soutien de l'Association Jardin Urbain, Lausanne Jardins est devenu, dès sa première édition en 1997, un événement culturel phare de la capitale vaudoise. Une fois par législature, une collection de jardins - certains éphémères, d'autres promis à la pérennité – s'installe dans l'espace public pendant quatre mois.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 79 647 99 85**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Roland Verdon, membre de la Direction la Mobilière, +41 31 389 65 01**
- **Agathe Caviale, présidente de l'Association Jardin urbain, +41 76 447 02 85**
- **Monique Keller, commissaire Lausanne Jardins, +41 79 412 73 64**

Lausanne, le 8 novembre 2023